

# LA CFDT SIGNE L'ACCORD NAO À SERCA

*Nous demandons ; Nous obtenons ; Nous signons*  
Il est plus facile de ne pas signer des accords, mais pour obtenir un peu plus pour les salariés, nous devons signer, sinon la direction se contente du minimum.

Nous avons obtenu

- ▶ L'amélioration du PARS
- ▶ 34 promotions
  - ▶ Toutes les promotions seront accompagnées d'une augmentation de salaire de 2,5%
- ▶ La ré-écriture de certains articles sur l'organisation du temps de travail.

Pour la  
petite histoire :

Une Organisation syndicale a demandé la proratisation de la prime de découchage pour les techniciens.

Validée par la direction, après le refus de cette OS de signer, cette avancée a été retirée.

**Cfdt**

**SERCA**

**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

Arnaud Muzard  
arnaud\_muzard@hotmail.com

Le 17 mai 2016

Il y a aussi comme  
amélioration

- ▶ L'évolution des agents de maîtrise
- ▶ Astreintes (négociation à venir)
- ▶ Dispositions pour les CP
- ▶ Congé de l'Aidant Familial
- ▶ Carte salarié
- ▶ Médaille du travail
- ▶ L'abondement

Dispositif encadrant les  
promotions

En 2016, la Direction s'engage à revaloriser  
34 collaborateurs, dont :

- ▶ 30% n'ayant bénéficié d'aucune évolution depuis plus de dix ans,
- ▶ 20% de personnel féminin.

Tout changement de niveau et/ou échelon s'accompagnera d'une augmentation de salaire d'au moins 2,5 %.

Amélioration du PARS

Avant

Après

Résultat d'exploitation SERCA « R »	Montant de la prime pour un temps complet	Résultat d'exploitation SERCA « R »	Montant de la prime pour un temps complet
$R \geq - 2,2 \text{ M€}$	400 €	$R \geq 0$	450 €
$- 2,2 \text{ M€} > R \geq - 4,2 \text{ M€}$	350 €	$0 \text{ M€} > R \geq - 2,5 \text{ M€}$	400 €
$- 4,2 \text{ M€} > R \geq - 5,2 \text{ M€}$	250 €	$- 2,5 \text{ M€} > R \geq - 4,5 \text{ M€}$	350 €
$- 5,2 \text{ M€} > R \geq - 6,2 \text{ M€}$	200 €	$- 4,5 \text{ M€} > R \geq - 5 \text{ M€}$	300 €
$R < - 6,2 \text{ M€}$	150 €	$- 5 \text{ M€} > R \geq - 5,5 \text{ M€}$	250 €
		$- 5,5 \text{ M€} > R \geq - 6,5 \text{ M€}$	200 €
		$R < - 6,5 \text{ M€}$	150 €

Le ROC

2015 = - 4,2 M€

2016 = - 4,2 M€

Bien sur nous ne pouvons pas nous satisfaire d'une augmentation générale de salaire à 0,7%, bien que se soit supérieur à l'inflation, mais nous ne pouvons pas, à cause d'une position dogmatique, faire supprimer aux salariés les avantages obtenus.

**Cfdt:**

**SERCA**

**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**

Le 17 mai 2016